



Conseil d'administration du 11 juillet 2018

Délibération n° 2018/34

Objet : Approbation de la convention de maîtrise foncière avec la commune de Montournais

Vu le décret n° 2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-503 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement public foncier de la Vendée et particulièrement ses articles 2 et 9-6°,

Vu le Programme Pluriannuel d'Intervention 2015-2019 approuvé par délibération n° 2015/06 du 19/02/2015 du Conseil d'Administration de l'EPF de la Vendée, modifié par délibérations n° 2015/28 en date du 18/06/2015 et n° 2018/21 en date du 24/05/2018,

Sur proposition du Directeur Général,

Le Conseil d'administration :

- approuve la convention de maîtrise foncière entre la commune de Montournais et l'EPF de la Vendée relative aux actions foncières en vue de favoriser la réalisation d'un projet de restructuration du centre bourg et d'un projet d'écoquartier sur une dent creuse.
- mandate le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique de cette nouvelle convention.

Le Président du Conseil d'Administration

Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le

Préfecture de la Vendée

12 JUL. 2018

Courrier Arrivé